

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

G. BAROK

Contribution à la statistique universitaire française (suite)

Journal de la société statistique de Paris, tome 82 (1941), p. 109-111

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1941__82__109_0

© Société de statistique de Paris, 1941, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV

VARIÉTÉ

Contribution à la statistique universitaire française (suite) (1).

6° *Age des internes et des externes des hôpitaux.*

En mettant de côté les futurs médecins militaires, nous n'avons pas encore un matériel homogène au point de vue de la durée des études. En effet, les externes et les internes des hôpitaux font des études plus longues que les autres médecins. Nous allons examiner les diverses catégories pour Paris seulement, car dans les autres villes le petit nombre des externes et des internes ne permet de tirer aucune conclusion; de plus, à l'exception de Lyon et de Strasbourg, ces titres sont bien moins sérieux dans les autres villes qu'à Paris. Il est assez délicat d'opérer une distinction entre les différents titres, mais celle-ci s'impose en raison de leur valeur extrêmement inégale. Nous avons choisi quatre catégories : 1° les internes des hôpitaux de Paris, y compris les quelques internes des asiles; 2° les externes des hôpitaux de Paris; 3° les « autres internes » qui ont passé des concours en général faciles et n'exigeant pas la prolongation des études; 4° le reste, c'est à dire ceux qui n'ont brigué aucun titre en dehors du doctorat. Voici l'âge moyen et la dispersion pour chacune de ces catégories :

TABLEAU 3.

Age moyen des docteurs en médecine à Paris, suivant les catégories.

Catégories des docteurs en médecine	Nombre	Age moyen	Coefficient de dispersion
1° Internes des hôpitaux	106	29,9	1,8
2° Externes des hôpitaux. . . .	150	27,7	2,3
3° « Autres internes »	58	27,4	2,1
4° Ni externes, ni internes . . .	587	28,4	3,8
TOTAL	896	28,4	3,6

(1) Voir *Journal de Statistique*, n° de février 1941.

On trouve ce résultat remarquable que l'âge moyen des externes est plus bas que celui des docteurs appartenant à la dernière catégorie; cela est dû évidemment à la très forte dispersion que l'on constate chez ces derniers. La dispersion est par contre très basse chez les internes, en dépit de la très longue durée des études.

7° *Age des docteurs en médecine suivant le sexe.*

Examinons d'abord l'ensemble des diplômés suivant le sexe d'une part, et suivant l'âge auquel ils passent le doctorat. Nous trouvons ceci :

TABLEAU 4.

Répartition des docteurs en médecine suivant le sexe et suivant l'âge au moment du doctorat.

Age au moment du doctorat	Pourcentage des Hommes, Femmes par rapport au nombre total des	
	Hommes	Femmes
23-25 ans	22,0	19,7
26-28 —	50,5	46,5
29-31 —	20,0	17,8
32-43 —	6,9	14,7
44-55 —	0,6	1,3
TOTAL	100,0	100,0

Il est indiscutable que cette répartition est nettement en défaveur des femmes. Ce résultat est encore renforcé par les chiffres donnant l'âge moyen.

TABLEAU 5.

Age moyen des docteurs en médecine suivant le sexe.

	Nombre des docteurs en médecine		Age moyen des docteurs	
	Au total	Dont femmes	Au total	Dont femmes
Globalement.	1.634	157	27,7	28,5
Dont à Paris . . .	896	103	28,4	28,8
Dont en province .	738	54	26,8	27,6

Ces résultats sont encore plus complets si nous ajoutons que le coefficient de dispersion pour les 157 femmes monte à 4,5, contre 3,4 que nous avons trouvé pour le total général.

8° *Age des diplômés d'État et des diplômés d'Université.*

Pour exercer la médecine en France, il faut être titulaire d'un diplôme d'État; pour l'obtenir, il faut posséder le baccalauréat français ou un autre diplôme d'État français; ceux qui en sont dépourvus, obtiennent le diplôme d'Université. Pour des détails complémentaires, nous prions le lecteur de consulter l'étude citée (Voir note de la p. 2) de J. CAVALIER; pour notre étude, retenons que pratiquement tous les Français obtiennent des diplômes d'État, alors que l'immense majorité des étrangers est titulaire d'un diplôme d'Université.

Examinons, pour finir, s'il y a une différence d'âge entre les diplômés d'État et les diplômés d'Université. Nous avons éliminé de notre tableau : Lille (1 diplômé d'Université), Alger (il n'y a pas de diplômé d'Université), ainsi que Marseille; pour cette dernière ville, nous n'avons pas pu connaître leur nombre.

TABLEAU 6.

Age moyen des diplômés d'Université.

Villes universitaires	Total des diplômés		Dont diplômés d'Université	
	Nombre	Age moyen	Total	Age moyen
Paris. Au total . . .	896	28,4	171	28,2
Dont internes . . .	106	29,9	6	31,5
Dont externes . . .	150	27,7	8	27,4
Dont : « ni exter nes, ni internes »	587	28,4	156	28,2
Bordeaux	138	26,3	8	26,9
Lyon	215	26,4	34	26,6
Montpellier	123	27,6	35	28,3
Nancy	65	27,1	16	27,6
Strasbourg	41	27,5	16	27,1

En définitive, nous constatons que l'âge moyen des diplômes d'Université ne diffère pas sensiblement de celui de l'ensemble des diplômés.

9° Conclusion.

Arrivés au terme de cette étude, nous pouvons constater qu'avec un matériel bien réduit, il nous a été possible de dégager des conclusions utiles. Ainsi, pour l'étude des professions intellectuelles, il importe de connaître à quel âge les jeunes diplômés commencent à exercer la profession. Or, les nombreuses monographies professionnelles que nous connaissons se bornent à émettre une vague hypothèse sur la valeur de cet âge moyen, sans le calculer effectivement.

Par conséquent, des données analogues à celles que nous venons de présenter, apportent une contribution non négligeable; mais ce qu'il convient de retenir, c'est qu'en possession de quelques indications supplémentaires, comme par exemple la date du baccalauréat, on pourrait obtenir des renseignements qui remplaceraient, ou pour le moins complèteraient bien les relevés fournis habituellement par la Statistique universitaire.

G. BAROK.

Le Gérant : R. WALTHER.
